



## Règlement de la course

1. Pour les non licenciés à la pratique de la compétition, un certificat médical de moins de trois mois de non contre indication à la pratique du VTT en compétition sera obligatoire le jour de l'épreuve (attention un original sera demandé, les photocopies ne seront pas acceptées).
2. Le retrait des plaques se fera contre caution de la licence 2013/2014 pour les licenciés et de la carte d'identité pour les non licenciés.
3. Les plaques devront être restituées après la compétition.
4. Le port du casque est obligatoire durant toute l'épreuve, lors des reconnaissances et de l'échauffement.
5. Le départ sera effectué en ligne et les catégories seront regroupées.
6. Lors de la course, il est interdit de sortir du circuit ou de le pratiquer à contre-sens. Des points de contrôles seront placés le long du parcours. Tout manquement entraînera la disqualification du pilote.
7. En cas d'ennui mécanique, les concurrents devront être autonomes.
8. L'organisation se réserve le droit de modifier le déroulement de l'épreuve par mesure de sécurité.
9. L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou de bris de matériel.

Merci de respecter l'environnement et le site d'accueil en ne jetant ni papiers ni déchets dans la nature, des poubelles seront installées à cet effet.

**L'inscription vaut acceptation de ce règlement.**

## Nos partenaires

Compétition organisée avec l'aide de l'association "Poil au raisin" :

*Organisation de randonnées dans les vignobles de l'Auxerrois, à pied ou à vélo ; adultes, groupes d'adultes, à partir de 14 ans, toute l'année. Location de Vélos Tous Chemins.*

Informations auprès de Thierry et Laurent Richoux, 73, rue Soufflot 89290 Irancy  
tél: 03 86 41 43 22 ou 03 86 42 37 49

